

## PV du Comité Directeur du 29 avril 2017

**Présents (10):** Monique Bechu, Eric Boivent, Christian Collet, Pierre François Gicquel, Sebastien Gillard, Antony Hue, Claudine Jannic, Annick Jean Le Lay, Christine Jezegou, Nadine Le Goff.

**Excusés (10):** Jean Claude Allain, Xavier Bizot, Hugo Gouysse, Agnès Grégoire, Sylvie le Gallic, Gaëlle Le Men, Bruno Martinez, Nicolas Metayer, Monique Morin, Serge Picart.

**Secrétaire de séance:** Christine Jezegou.

*Début de séance à 9h30*

### **1) Adoption des PV comité directeur**

Pierre revient sur le PV du mois de Janvier du fait d'interventions non notées au PV. De plus la diffusion aux membres du Bureau des PV du 06/02/2017 et du 06/03/2017 ne s'est faite que le 24/04/2017. Il est demandé qu'à l'avenir le PV puisse être consulté dans les 15 jours suivant sa tenue.

Une demande a été faite pour que le compte rendu soit validé en interne avant que le PV ne soit diffusé aux clubs.

Christian note une erreur de diffusion sur les délégations aux commissions. «erreur de jeunesse d'une nouvelle équipe».

Les délégations aux commissions sont à faire en Comité Directeur et non au Bureau. Le problème de début de saison est dû à beaucoup d'absences.

Adoption des PV: - 6 pour / 3 abstentions / 1 contre.

### **2) Statuts**

Christian revient sur le fait qu'il fallait rédiger nos nouveaux statuts pour les faire voter à l'Assemblée Générale 2017. Or ce n'est pas le cas. Les statuts seront actés à Lannion, validés en 2018 et la gouvernance effective en 2020. Un envoi pour erratum sera fait aux clubs pour l'assemblée 2017. ( Pas besoin d'une AG extraordinaire).

La nouvelle appellation du comité est « Côtes d'Armor basket ball ». Il va falloir modifier le règlement intérieur du CD. Pierre se propose de le réviser avec quelques membres du comité et de le présenter au bureau lors de la réunion du 16 mai.

La question a été posée sur le fait de savoir si le président ne devait pas être licencié hors association. Il n'y a pas d'obligation.

### **3) CNDS**

Dossier conséquent: pas assez de recul pour le finaliser dans le temps. Beaucoup de travail réalisé par Cathy, Françoise, Eric et Pierre.

1 action solidaire / 3 actions techniques / 1 action CDO.

Action solidaire: soutien aux clubs. Les clubs retenus après consultation à distance sont: Paimpol, Landéhen, Mur de Bretagne, Pordic et Merdrignac.

Actions techniques: le centre génération basket , le basket santé, détection formation.

Action CDO: développement de la pratique de l'arbitrage.

La demande de subvention CNDS s'élève à 38741 €.

Pierre déplore qu'il n'y ait pas eu de représentant du CD 22 à la réunion d'informations CNDS et que le dossier soit resté de côté durant de nombreuses semaines. Christian a indiqué que Xavier ne pouvait y aller.

Demande d'anticipation et d'organisation pour les années à venir avec plus de délégations.

#### **4) Esprit Sportif**

38 clubs votants: 23 exprimés (60%).

Il faudrait envoyer plus tôt le courrier aux clubs. ( Difficultés avec la période de vacances). En annexe résultats par catégories.

Challenge séniors: Al Saint Brieuc

Challenge jeunes: Vigilante Plemet

Challenge Mini-basket: ABC Hénon et AS Uzel.

Pour respecter l'équité, un proportionnel est fait par rapport aux résultats sur chaque challenge ( un nominé n'est pas forcément le lauréat du challenge).

Le challenge du Fair play sera dévoilé à l'assemblée générale de Lannion.

Remerciements à Thomas pour son travail.

#### **5) Assemblée générale Lannion**

Demande d'un club de la région briochine pour un changement d'horaire des finales jeunes: pas de changement.

Le budget comité pour le buffet devrait être compris entre 15 et 20 € par personne. Pour les invitations, limiter à 2 personnes par club.

La date de l'assemblée 2018 est fixée au 02/03 juin 2018.

#### **6) Demande ASPTT**

Une demande a été faite par le club pour l'intégration de leur équipe Séniors Féminines en Pré région pour l'année 2017/2018. Une première analyse en réunion de Bureau a été faite. Depuis quelques échos négatifs émanant de certains clubs a suspendu la première décision. Christian s'est alors rapproché du Secrétaire Général de la fédération. Le bureau est décisionnaire et une invitation(wild card) peut être une solution. Plusieurs choix via une consultation à distance n°5 vont être soumis au Bureau.

#### **7) Dispositions financières**

Pour le moment pas de possibilité de les fixer tant que les éléments de la Ligue ne seront pas connus. Une seule certitude passage du barème de l'indemnité de match pour un arbitre de 21 € à 23 €. Pour l'Institut Régional de la Formation Basket Ball (IRFBB), il y aura une redevance de 1 € par licence.

#### **8) Questions/remarques diverses**

\*Demande du club de Plémet: passage du championnat Pré région de 1 à 2 poules. Non statuée.

\*Demande de commission technique: création d'un second emploi, éventuellement CAE à 35 heures. Eric propose de faire une fiche de poste avec Sébastien et Cathy pour évaluer les besoins.

\*Eric reprend en charge le dossier «achat de polos».

\*Demande du club de Paimpol: Achat des ordinateurs pour le passage à l'e-marque en championnat pré région.

On note quelques difficultés dans les clubs (ex: manque de formation). Proposition d'une première phase initiative et en deuxième phase E marque obligatoire. Pour le matériel, voir la solution d'un achat groupé.

\*Fête du Mini-basket: difficulté pour 2018. Le 1<sup>er</sup> mai tombe pendant les vacances scolaires, une proposition pour qu'elle se tienne le 26 mai a été faite. Le nombre d'inscriptions pour 2017 s'élevait en U7 à 63 enfants, en U9: 128 enfants et en U11:218 enfants.

\*Point licences: 4298 (en hausse de 1,80%)( dont 63 pour le club de Plumieux) au 29 avril dont 41% de féminines, 1221 licences OBE.

\*Remarque de l'ASPTT ST BRIEUC: Le bureau de l'ASPTT ST Brieuc a été surpris de la non reconduction du plateau Mini-basket à l'ASPTT .Pas de demande reconduite au club cette année. Le club l'avait organisé durant 3 ans. Cathy Le Houérou avait répondu au club et Sébastien a apporté la précision que cette année la priorité avait été donné aux clubs ayant une école de Mini-basket.

\*Une demande a été faite par Antony pour ne pas octroyer de pénalité financière aux équipes faisant forfait sur la première journée de championnat en jeunes.

\*Discussion concernant certains forfaits ( Pluduno ) avec Sébastien qui souligne la difficulté de la mise en place des championnats.

\*Une demande a été faite à la CDO pour la mise en place de compte rendu de leurs réunions.

\*Examen d'arbitrages 2017: passage théorique le 28 avril: 10 inscrits , 8 présents , 8 personnes reçues à l'épreuve théorique.

Une demande de référents a été faite pour l'e-FFBB. Il serait souhaitable au niveau du CD22 qu'il y ait soit un administrateur, un salarié + un élu qui aille en formation à Paris à l'une des dates proposées. (22/23 juin ou 1<sup>er</sup> Juillet).

\*Absence du basket au CDOS: Pierre fait remarquer que l'appel de candidatures au n'a pas été répercuté. Il note l'importance que le basket soit représenté à cette instance et il avait été prévu qu'il présente sa candidature pour y remplacer Louis Marche. Il a pu émarger pour le CD lors de la réunion. Il demande plus de concertations et que Christian délègue plus pour la représentation du CD sur les réunions importantes.

\*Demande d'explication pour l'attribution des récompenses par Monique.Une réflexion a été engagé pour Jean-claude, celui ayant déjà obtenu toutes les récompenses au niveau régional et fédéral.Il en ressort que l'on pourrait créer un conseil d'honneur et qu'il en serait membre.

\*Présentation de Sébastien de l'opération santé qui se déroulera a Quintin(voir

annexe).

*Fin de séance à 13h45*